YVES-MARIE DUVAL

Jérôme et l'histoire de l'Église du IVe siècle

Jérôme s'est, à deux reprises, intéressé directement à l'histoire de l'Église, et en particulier à celle de son siècle. Une fois explicitement, en continuant la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée de 325 à 378, mais sans dire pour quoi ou pour qui il le faisait, ni ce qu'il voulait montrer : à nous de le découvrir, si possible. Une deuxième fois, il a dit son intention d'écrire une « histoire de l'Église », « des Apôtres jusqu'à la lie de ce temps », qui montrerait la décadence de l'Église depuis la fin des persécutions. Il ne l'a pas écrite. À nous, si possible, de l'imaginer ou d'en retrouver les pages éparses. Mais, dans un cas comme dans l'autre, il importe de partir de la vie même de Jérôme et tout d'abord de l'information, partielle et partiale, que nous le voyons peu à peu rassembler, sans qu'il nous dise à quelles fins il la rassemblait.

Je traiterai donc d'abord de son initiation à l'histoire de l'Église du IVe siècle, telle qu'on peut la découvrir dans les textes qui précèdent la *Chronique*. J'essaierai ensuite de découvrir les lignes de force de cette *Chronique* dans sa présentation éparpillée des questions religieuses du IVe siècle. Enfin, de façon moins linéaire, à cause des vicissitudes mêmes des temps, je tenterai de montrer que le jugement sur les empereurs chrétiens et leur rôle s'est en partie modifié, cependant que ses exigences envers les chefs des églises et les fidèles demeuraient intactes, sans pour autant céder à la panique que les catastrophes politiques et les discussions doctrinales tendaient à engendrer. D'un bout à l'autre, témoin, juge, acteur,

narrateur, c'est le même Jérôme qui parle, en des œuvres qui ne sont bientôt plus toutes des ouvrages d'histoire, mais qui le sont devenues, pour ses contemporains d'abord, et, jusqu'à travers les siècles, pour nous également.

L'INITIATION À L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Jérôme est né une vingtaine d'années après le concile de Nicée, dans une région qui fut longtemps disputée entre les partisans et les adversaires d'Athanase. Il est peu probable cependant, à en juger par le témoignage d'Hilaire de Poitiers[1], que lui ou ses parents aient entendu parler avant longtemps du symbole même de Nicée. Il était à Rome en 363, au moment de la mort de Julien, le dernier persécuteur païen[2]. Il nous apprend le fait en 393, mais il consacrera auparavant plusieurs notices de sa *Chronique* aux mesures et aux menaces de Julien, sans évoquer toutefois de façon particulière la situation romaine[3]. Est-ce parce que l'Église de Rome, à laquelle il n'appartenait sans doute pas encore de manière formelle, affrontait des difficultés d'un autre ordre, qui menaçaient son unité et sa propagation ? L'évêque Libère, contesté dans son propre clergé pour avoir signé une formule de foi trop peu rigoureuse du point de vue nicéen[4], est en train de trouver une solution aux séquelles de la capitulation de la masse de l'épiscopat occidental à Rimini en 360[5]. Jérôme consacrera un jour tout un ouvrage à ces

1. Voir le témoignage même d'Hilaire, *De synodis*, 91.
2. *In Habacuc*, 2, 3, 14-16 (*CC* 76 A, p. 645, l. 1010-1018).
3. Voir, *infra*, p. 389.
4. Voir, *infra*, p. 392.
5. Jérôme n'en parle pas. Sur la lettre de Libère, *Imperitiae culpam*, aux évêques d'Italie, connue par Hilaire sans doute, v. mon art. « La manœuvre frauduleuse de Rimini : à la recherche du Liber adversus Ursacium et Valentem d'Hilaire », in *Hilaire et son temps*, Paris, 1969, p. 51-103, et en particulier p. 55-56 (repris dans *L'extirpation de l'Arianisme en Italie du Nord et en Occident*, Variorum, Ashgate, 1998, II).